



DOSSIER N° : 16817

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 OCTOBRE 2006

1. Validation du compte-rendu du dernier CA :

Le compte rendu du C.A. du 13 juin 2006 n'a pas été présenté et n'a pu être approuvé.

2. Renouvellement du C.A. :

Mlle Mélissa MARIE-JEANNE étant démissionnaire,
Mme Rania DUPAS n'étant plus membre titulaire,
Mlle Hélène ARDIN n'étant plus membre adhérent,
le siège de M. Hervé LAVHERNE ayant été vacant (art. 16)
il y a 4 sièges à renouveler, ce qui correspond au renouvellement du tiers du C.A. (art. 14).

3. Convocation de l'Assemblée Générale :

Le C.A. décide la convocation de l'Assemblée Générale ordinaire le jeudi 7 décembre 2006 à 20h30 à l'église Sainte Marie des Peuples.

Comme prévu dans les statuts, les bilans seront envoyés par courrier dans les 15 jours précédant.

Le vote est possible :

- par courrier, à condition qu'il arrive au bureau d'aumônerie avant le 7 décembre,
- par procuration à l'un des membres de l'association (une seule procuration par personne),
- par procuration au président de l'association (nombre de procuration non limité),
- à la fin des messes des 2 et 3 décembre à Cergy Village, Sainte Marie des Peuples et Ozanam,
- le soir même de l'Assemblée Générale.

4. Convocation du nouveau C.A. :

Le nouveau C.A. se réunira le samedi 9 décembre à 14h à l'église Ozanam pour procéder au vote du nouveau bureau et pour fixer ses prochaines rencontres.

Les résultats des élections seront annoncés dans *Aumônerie info* n°12.

Père Stéphane Bentz
p/o Membre de droit

Mme Chantal VADIMON
Secrétaire

Mme Rania DUPAS
Présidente